

**Rencontre Collège
avec le réseau régional de**



Mardi 10 juin 2025

Compte-rendu

Le 10 juin 2025, les membres du SPI ont rencontré

Olivier Daube

Directeur délégué coordination contenus et Antennes Régionales

Jessy Joncheret

Responsable coordination des productions Régions

Stéphanie Faure-Crézé

Responsable de la coordination de la programmation des Antennes Régionales

Anaïs Nicloux et Aymeric Robert

*Administratrice de production – Délégué antennes et contenus
France 3 Grand-Est*

Sarah Bockel et Nicolas Ricoud

*Administratrice de production – Délégué antennes et contenus
France 3 Bourgogne-Franche-Comté*

Revalorisation des investissements dans les documentaires en région

Olivier Daube se félicite de la revalorisation de l'engagement d'investissement de France Télévisions sur le documentaire qui a été acté en janvier 2025, après onze ans sans revalorisation.

Consulter le compte rendu de l'accord :

<https://lespi.org/wp-content/uploads/2025/02/CR-171224-FTV-SPI-Docsregions-revalorisation.pdf>

Parmi les avancées, la primauté du préachat est importante car elle apporte une harmonisation entre les pratiques des antennes régionales (coproduction) et du national (préachat).

Le SPI avait interpellé France TV sur la forme juridique qui en découle car une facture émise par France TV est nécessaire aux producteurs pour obtenir le Crédit d'impôts (une note de débit n'est pas prise en compte).

Une négociation directe avec les antennes régionales pour une coproduction est cependant toujours possible.

Si le volume de documentaire reste stable (250/an) leur financement a été réévalué, passant, pour un 52', de 10.400 € à 15.600 € le documentaire.

Par ailleurs si un film est financé par trois antennes régionales, le montant sera de 20.000 € minimum.

Attention : il ne faut pas chercher un financement à trois antennes régionales uniquement pour le budget car France TV précise que l'éditorial du film est étudié en priorité.

Pour l'instant, aucun projet relevant de trois antennes régionales n'a vu le jour.

Une 6^{ème} semaine de postproduction est prévue également pour accompagner :

- un premier film (réalisateur.ice ou auteur.e)
- un film d'archives qui nécessite un minimum de 10 minutes d'archives en multisources. En revanche, si les archives proviennent uniquement de l'INA, la 6^{ème} semaine ne serait pas accordée.
- un film immersif qui demande beaucoup de rushes et un tournage de plus de 20 jours.

Projets et cases

En moyenne, dans chaque région, les comités de lecture se réunissent trois fois par an.

Chaque région peut choisir ses sujets, et décide de s'impliquer dans un film en fonction des lieux ou des personnages.

La région Grand Est produit en moyenne 20 documentaires par an. Compte tenu de la situation géographique, beaucoup de projets portent sur l'Histoire (guerre). La direction régionale souhaite aborder d'autres thèmes : agriculture, drones (par exemple), ou traiter de l'Histoire différemment.

France 3 Grand Est a initié un accompagnement de réalisateurs de moins de 30 ans (même non professionnels), résidents de la région. Sur 80 réponses, 2 projets ont été sélectionnés.

En Bourgogne Franche Comté : une quinzaine de documentaires sont initiés par an.

Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel sur les JO d'hiver, afin de provoquer des projets. Cette région, dont la gastronomie est réputée, ne reçoit pas pour autant de projets sur ce thème, ou très peu.

La région Corse, est actuellement en cour de réorganisation, avec une absence de Délégué aux contenus et une administratrice des programmes en congé maladie. Il y a moins de souplesse sur le volume d'engagement des prochains mois car beaucoup de documentaires ont été engagés fin 2024 pour 2025.

La France en Beau « sujets patrimoniaux essentiels » – 52' – case nationale

Les propositions commencent à venir.

Les attentes portent sur des dossiers avec de la 3D, des archives, de l'immersion ; un film innovant. La forme est importante, il ne faut pas présenter un documentaire « comme il y a 10 ans ». Il faut proposer le projet à une antenne régionale qui décidera de le porter vers cette case nationale.

La France en Vrai

Pour cette case, là aussi des films novateurs sont attendus afin de toucher un public jeune. Il faut « penser » le film et donner une véritable direction artistique.

L'Heure D

Pour accéder à cette case nationale, initiée par une antenne régionale, il faut contractualiser avec une antenne régionale. Ce sont les antennes régionales qui décident de porter le film dans la case.

L'apport reste de 8.000 € complétée par un apport en industrie de 15.000 € à 20.000 € en finition et 40.000 € en post production complète. Le SPI redemande une revalorisation de cette case, pour les 8 000 EUR apportés par l'antenne régionale qu'il faudrait remonter, comme les autres docus régionaux, à 15 600 EUR. A rediscuter.

Il peut y avoir une semaine supplémentaire. Le budget est étudié en fonction de l'éditorial et de la durée du film.

Fiction

Les antennes régionales de France 3 n'ont pas de volonté spécifique à faire de la fiction, mais il n'y a aucune interdiction. Généralement, ce sont les régions qui participent au financement des fictions et toutes les régions ne le peuvent pas.

Spectacle vivant

Tous les genres sont représentés : opéra, théâtre, cirque, concerts, mais les cases culture sont peu nombreuses : une case mensuelle de septembre à juin + spectacles d'été.

Il existe parfois des cofinancements avec le Printemps de Bourges ou le Festival d'Avignon ou de grandes captations (ex. : « La Flûte enchantée » à Nantes).

Précision : il n'y aura aucune annonce cette année au Sunny Side of the Doc.

france.tv

Il est important d'indexer les films et les bande-annonce pour les réseaux sociaux et france.tv.

La moyenne d'âge du public de france.tv est de 10 ans inférieure à l'audience linéaire (57 ans). La plateforme contribue au rajeunissement de l'audience.

L'audience augmente d'année en année.

La plateforme permet la promotion des programmes car ils sont disponibles dès la mise en ligne.

Les documentaires initiés en régions sont présents sur la plateforme, mais ne sont pas multidiffusés sur toutes les régions. Actuellement, seule la catch-up est utilisée.

A noter : certains articles de Télérama renvoient uniquement vers france.tv

A signaler : les documentaires de Public Senat et LCP sont désormais sur france.tv

Youtube

Le public se tourne énormément vers YouTube pour visionner des documentaires ; il y a là un vrai sujet quant à la rémunération des ayants-droit.

France Télévisions souhaite collaborer avec les producteurs.

Évidemment tous les documentaires ne se retrouvent pas sur Youtube ; cela se fait au cas par cas, en accord avec les producteurs.

Les droits concernent uniquement la France.

« Le pavillon des irresponsables » (F3 Grand Est) a ainsi fait 40.000 vues sur france.tv et 100.000 sur Youtube.

La Fabrique

Aucune antenne régionale ne possède de moyens de postproduction, tout passe par Le Fabrique.

La Fabrique propose 9 sites (dont celui de Paris) sur les 13 régions.

L'apport en industrie se fait sur les 13 régions.

La règle impose de demander deux sites.

Si un producteur n'est pas intéressé par un apport en industrie, l'apport de l'antenne régionale n'est pas réévalué. La négociation peut cependant se faire de gré à gré. Des solutions seront trouvées pour que le programme puisse être diffusé.

Des producteurs se plaignent des délais pour obtenir des dates de postproduction avec La Fabrique.

- Les plannings sont faits très longtemps à l'avance et les annulations de créneaux sont fréquentes. Or, la visibilité sur les annulations sont quasi nulles, d'où un problème de cohérence de planning.
- Une réunion à la rentrée entre les équipes de la Fabrique, les antennes régionales et le SPI a été demandé à FTV.

Questions des adhérent.e.s /réponses

- Une 2^{ème} fenêtre France 3 est-elle possible si Public Sénat ou LCP est 1^{er} diffuseur ?
 - Pas de réponse générale : il faut étudier la valeur du film et pas uniquement sur l'aspect budgétaire.
- Qu'en est-il de la perte de valeur d'un film si d'autres diffuseurs (Arte) sont disponibles sur france.tv ou en cas de co-diffusion ?
 - Si les deux diffuseurs ont les droits, le programme sera exploité par les deux. L'objectif est de favoriser le programme.
- Droits inter-régionaux ?
 - Chaque région donne priorité à la diffusion de ses inédits. Les échanges entre régions se fait ensuite. France 3 ne souhaite pas sur-diffuser.
- Comment prévenir les producteurs et les ayants-droits en cas de rediffusion ? (il s'agit d'une demande récurrente du SPI) ; certains découvrent la rediffusion de leurs films sur les réseaux sociaux !
 - France 3 reconnaît cette lacune. Il s'agit d'un problème d'organisation et de manque de personnel.
 - France 3 précise que les rediffusions sont déclarées donc rémunérées.

Message de fin de rencontre de la part d'Olivier Daube aux producteurs :

« surprenez-nous ! »

Liens et contacts

Dates des comités de lecture par région :

<https://www.francetelevisions.fr/groupe/espace-pro/les-projets-documentaires-france-3-regions-5207>

Directeur délégué des antennes et des programmes, en charge de l'offre régionale :
Philippe Martinetti

Directrice du réseau régional de France 3 :
Isabelle Staes

Directeur délégué à la coordination contenus et antennes régionales :
Olivier Daube

Les Délégués aux antennes et aux contenus des 13 directions régionales de France 3

- Auvergne Rhône Alpes : Aline Mortamet - aline.mortamet@francetv.fr
- Bourgogne Franche-Comte : Nicolas Ricoud - nicolas.ricoud@francetv.fr
- Bretagne : Sophie Guillin - sophie.guillin@francetv.fr
- Centre-Val de Loire : Stéphane Pessin - stephane.pessin@francetv.fr
- Corse : Sylvie Aquaviva - sylvie.aquaviva@francetv.fr
- Grand Est: Aymeric Robert - aymeric.robert@francetv.fr
- Hauts de France : Vincent Robert - vincent.robert@francetv.fr
- Normandie : Maud de Bohan - maud.debohan@francetv.fr
- Nouvelle Aquitaine : Jean-François Karpinski - jean-francois.karpinski@francetv.fr
- Occitanie : Fabrice Valéry – fabrice.valery@francetv.fr
- Pays de la Loire : Hervé Ardoïn - herve.ardoin@francetv.fr
- Paris Île de France : Marc Degli Esposti - marc.degliestposti@francetv.fr
- Provence Alpes côte d'Azur : Anne-Sophie Maxime - anne-sophie.maxime@francetv.fr